



ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du conseil municipal du 6 juin 2022

1. Présence et vérification du quorum

2. Ouverture de la séance

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 mai 2022

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mai 2022

4. Demandes de l'assemblée

5. Dépôt de la correspondance

5.1 Parc de la rivière Gentilly

5.2 5 juin 2022 randonnée Bécancour à vélo

5.3 Aide domicile Bécancour

5.4 Trecq Table régionale de l'éducation Centre-Du-Québec

5.5 3^e édition du RALLYE-TOI!

6. Rapport des élus(es)

7. Législation

8. Administration générale

8.1 Autoriser l'achat des produits ménagers et divers produits de consommation pour la municipalité par Madame Johanne Duchesne (employé responsable de l'entretien ménager)

8.2 Autoriser une contribution au journal le Pont une contribution annuelle pour la mise en page et l'impression

8.3 Autoriser l'union des municipalités du Québec à engager les services professionnels d'un consultant en assurance collectives pour les municipalités dans le cadre d'un achat regroupé

8.4 Autoriser l'ajustement de la rémunération de Madame Alexandra Brière-Malo rétroactivement au 5 avril 2022 jusqu'à 30 jours suivant l'embauche d'un nouveau directeur général

9. Gestion financière

9.2 Dépôt et adoption de la liste des comptes à payer du mois de mai 2022

10. Sécurité publique et civile

11. Voirie et hygiène du milieu

11.1 Autoriser à procéder à la demande de soumission sur invitation pour le fauchage des fossés

11.2 Abroger la résolution numéro 2022-05-276 visant à autoriser l'installation d'une toilette chimique temporaire pour la période estivale 2022 et autoriser l'installation

de deux toilettes chimiques soit une au parc des générations et une près du terrain de balle

11.3 Autorisant la mise en commun pour les tests annuels des bornes fontaines

12 Aménagement, urbanisme et développement

13 Vie communautaire

13.1 Mandater la Mairesse et Marc St-Louis afin de procéder à l'organisation de l'inauguration du skate Park et aux activités afférentes (démonstration des éléments de sécurité)

13.2 Autoriser l'octroi d'une compensation financière à l'équipe de t-Ball les Sylvestres au montant de 200.00 \$

14 Divers

14.1 Rencontre comité COOP DE SOLIDARITÉ DE SAINT-SYLVÈRE (soutien moral)

15 Période de questions

16 Levée de l'assemblée